BONUS - UE PAUCANA*

Formation des tuteurs aux pédagogies actives

*PAUCANA = Pédagogies Actives, Utilisation et Création d'Activités Numériques et Applications

Cadre

Objectif général

Former des tuteurs à l'enseignement en pédagogies actives.

Format

Cette UE « supplémentaire » donne droit à un bonus allant jusqu'à 0,5 point sur 20 à la moyenne du semestre si l'UE est validée. La formation est proposée au semestre impair et au semestre pair. Elle se décompose en deux parties : un volet « **apprentissage** » obligatoire, et un volet « **application** » facultatif, les deux détaillés ci-dessous. La formation est proposée aux étudiants de la faculté des sciences du L2 au M1 et du L1 ayant validé leur semestre 1 avec plus de 15/20 de moyenne. Les étudiants de M2 et doctorants peuvent candidater aussi mais ne peuvent pas bénéficier de bonus.

Avantages académiques

Si l'UE est validée, en plus du bonus « Approfondissement des connaissances », elle donne droit à : un certificat de réussite de la formation (soit uniquement sur le volet apprentissage, soit sur apprentissage et application) ; une priorité lors de vos éventuelles candidatures sur les postes de tutorat rémunéré offerts par la faculté des sciences d'AMU ; une reconnaissance par l'INSPE d'AMU pour l'accès au Master MEEF (admission non garantie).

Avantages pédagogiques

Acquérir de nouvelles compétences grâce à un premier contact avec le métier d'enseignant, prendre conscience des attendus de l'apprentissage universitaire, et gagner en maturité et motivation pour une meilleure poursuite des études.

Volet apprentissage

Le volet apprentissage se décline en deux modalités pédagogiques radicalement différentes afin de permettre au plus grand nombre d'étudiants de suivre cette formation selon leurs contraintes. Chaque étudiant choisit la modalité qui lui convient le mieux. Ce choix est effectué lors de la candidature à la formation. Dans les deux cas la formation est à distance mais déroulement du travail, validation de la formation et attribution des bonus diffèrent.

Choix 1 « Avec suivi » : Les séances de formation sont synchrones pour tous les étudiants, le jeudi en fin de journée, avec des enseignants de l'équipe pédagogique. Vous travaillez en équipe et vous débattez avec les enseignants.

Choix 2 « Auto-formation » : Le travail est individuel et totalement asynchrone. Vous travaillez quand vous voulez, les évaluations sont automatisées et vous n'êtes pas suivi par les enseignants. Un unique débat, facultatif, est prévu avec l'équipe pédagogique en fin de formation après avoir évalué le dispositif d'auto-formation.

Programme du volet apprentissage

- Le travail en équipe et l'apprentissage par les pairs
- Les principes des pédagogies actives
- Scénario pédagogique et alignement pédagogique
- Piliers de l'apprentissage : leviers et freins de l'apprentissage
- Les vertus de l'erreur
- Découverte des classes inversées
- Rôles du tuteur et types de tutorat
- Les différents types d'évaluation
- Rendre vos cours interactifs et les dynamiser
- Les activités numériques au service de la pédagogie
- Bilan de la formation

Candidature

Les étudiants sont informés lors de la rentrée universitaire (site web faculté des sciences, réunion de rentrée, courriel) de l'existence de l'UE PAUCANA. Les candidatures se font en ligne par réponse à un questionnaire pour en savoir un peu plus sur vous et vos motivations. Le choix de la modalité pédagogique adaptée à votre besoin se fait directement dans le questionnaire de candidature.

Dates limites :
Semestre impair (septembre-décembre) : **avant mardi 12 septembre 2022 8h**
Semestre pair (janvier-avril) : **avant lundi 15 janvier 2023 8h**

Procédure de candidature

1 – Se connecter et s'inscrire sur le cours numérique PAUCANA-Candidature :
https://ametice.univ-amu.fr/course/view.php?id=107925
Identifiants : ceux de l'ENT d'AMU.
Clé d'auto-inscription : paucana

2 – Répondre au questionnaire

Pour la formation avec suivi, les décisions d'admission seront communiquées par mail directement et individuellement aux candidats, le soir du 12 septembre (semestre impair) et du 15 janvier (semestre pair). Si votre candidature est retenue, vous serez alors automatiquement inscrit sur la page ametice du « Bonus UE PAUCANA – Formation des tuteurs UFR Sciences » où vous trouverez des informations pour commencer à travailler sur l'UE. En cas de refus, vous serez contacté directement et on vous proposera de suivre la formation un autre semestre ou de suivre le dispositif d'auto-formation.
Pour le dispositif d'auto-formation (sans suivi) l'admission est automatique mais la validation ne l'est pas ! Vous serez contacté directement pour vous inscrire sur la page ametice « Auto-formation bonus UE PAUCANA des tuteurs UFR Sciences ».

Volet apprentissage avec suivi

Modalité : 100% distanciel, 50% synchrone – 50% asynchrone, alternance de travail individuel (en amont des séances) et de travail en équipe (pendant les séances), suivi pédagogique fort.

Le nombre de places maximum est de 30 étudiants. L'équipe pédagogique de la formation valide les candidatures sur la base de la motivation, du projet pédagogique et du dossier académique de l'étudiant.

Le travail en équipe est prépondérant avec un encadrement par un (ou deux) enseignant(s) présents pour faciliter les apprentissages. Comptez environ une heure de travail hebdomadaire en plus de la séance de 1h15. En fin de semestre, chaque étudiant présente un travail personnel pour évaluer la formation.

Dates, lieux, horaires

Les jeudis de 18h15 à 19h30, à distance, en visioconférence zoom. Une salle est réservée sur chaque campus si nécessaire pour les étudiants n'ayant pas le temps de rentrer chez eux ou préférant rester sur un campus. Le lien vers la visio zoom est donné sur la page ametice de la formation « Bonus UE PAUCANA – Formation des tuteurs UFR Sciences ».

CALENDRIER 2023-2024	Semestre impair	Semestre pair
Séance 1	14/09/2023	25/01/2024
Séance 12 Bilan	14/12/2023	18/04/2024

Prérequis indispensables :
- Les jours de formation : être avec son ordinateur portable ou sa tablette *et* son smartphone.
- Effectuer le travail à faire en amont et en aval de chaque séance.
- Engagement et travail régulier sont nécessaires.

Attribution du bonus

Il résulte d'un processus en deux étapes : notation puis application éventuelle de malus. Vous avez 2 évaluations distinctes (notées de A à D). Le bonus maximal est de 0,5. Avec deux malus il passe à 0,4, avec trois malus il est de 0,3 et avec quatre malus il passe à 0,2. En dessous de 0,2 point, la formation n'est pas validée donc sans bonus.

Notation : Note de participation active : dynamisme, comportement et réalisation des divers travaux demandés pour chaque séance (avant, pendant, après). Note du devoir à rendre pour la séance bilan.

Malus : chaque absence ou comportement non respectueux, retard récurrent non justifié, participation passive systématique, note C à une des évaluations, note D à une des évaluations (double malus), devoir de la séance bilan non rendu (double malus). Une absence acceptée sans malus. Une absence excusée en amont de la séance est pardonnée, mais à partir de 2 absences excusées en amont elles comptent pour un demi-malus. À partir de 4 absences, la formation ne peut plus être validée. À partir de 3 travaux (amont ou aval) non rendus : un demi-malus par travail non rendu. Possibilité de supprimer jusqu'à 2 malus via un travail facultatif en fin de formation.

Validation de la formation

La formation est validée si un bonus vous est attribué.

Volet apprentissage en auto-formation

Modalité : 100% distanciel, 95% asynchrone - 5% synchrone, travail individuel libre, suivi pédagogique faible.

Le nombre de participants au dispositif en auto-formation n'est pas limité. Néanmoins, la validation de la formation et l'attribution d'un bonus demande un travail certain que vous devrez effectuer sans encadrement.

Dates, lieux, horaires

Vous travaillez quand vous voulez et où vous voulez mais le volume horaire total est estimé à 15 heures de travail environ. Il y a cependant quelques dates à respecter :

CALENDRIER 2023-2024	Semestre impair	Semestre pair
Complétude de toutes les activités des modules, des tests certificatifs et du questionnaire d'évaluation de la formation	14/12/2023	18/04/2024
Séance Bilan et Débat	15/12/2023 à 17h	19/04/2024 à 17h

La participation à la séance bilan et débat est facultative.

Validation de la formation

Afin de valider la formation vous devez satisfaire toutes les conditions suivantes :

- Réaliser toutes les activités proposées. Les activités complémentaires sont conseillées mais non obligatoires.
- Avoir une moyenne (pondérée) des notes aux tests certificatifs supérieure à 10/20.
- Ne pas avoir une note à un des tests certificatifs inférieure à 5/20.
- Avoir répondu au questionnaire final d'évaluation du dispositif d'auto-formation.

Attribution du bonus

Pour avoir un bonus il faut valider la formation. La valeur de votre bonus est déterminée par la valeur de la moyenne pondérée des notes aux tests certificatifs, notée N dans le tableau ci-dessous :

N	**Bonus**
$N \geq 14$	0,5
$14 > N \geq 13$	0,4
$13 > N \geq 12$	0,3
$12 > N \geq 10$	0,2
$N < 10$	0

La pondération des notes est proportionnelle à la taille de chaque module de formation. Les 6 modules de formation sont détaillés sur la page ametice « Auto-formation bonus UE PAUCANA des tuteurs UFR Sciences ».

Volet application

Dans ce volet optionnel à un semestre suivant le volet apprentissage, les étudiants endossent le rôle d'enseignant, mettent alors en pratique les acquis du volet apprentissage dans le cadre de postes de tutorat (avec enseignement) proposés par la faculté. Chaque tuteur interagit avec l'enseignement responsable de l'UE tutorée. L'équipe pédagogique PAUCANA offre un temps de discussion hebdomadaire facultatif pour débriefer sur le déroulement des séances de tutorat et aider les tuteurs à résoudre d'éventuels problèmes. Les étudiants ayant obtenu un poste de tuteur doivent signifier à l'enseignant responsable du poste dès le début du semestre s'ils préfèrent être rémunérés ou obtenir un bonus de 0,5 points (possibilité proposée uniquement aux étudiants de L2 à M1).

Horaires

Les étudiants tuteurs s'engagent à minimum 18h de tutorat disciplinaire en présence d'étudiants, le tout sous la responsabilité de l'enseignant responsable de l'UE tutorée. Les heures de tutorat se font, en général, en présentiel, sur des créneaux déterminés avec la scolarité et supervisés par le responsable de l'UE.
Des séances d'échanges facultatives avec l'équipe PAUCANA sont proposés tous les **jeudis à 19h40 en visioconférence**.

Postes de tutorat

Les postes de tutorat offerts par la faculté sont donnés au fil de l'eau, soit sur l'application Inst'AMU (onglet « jobs » sur le bandeau du bas), soit sur le site web de la Direction des Ressources Humaines de l'université : https ://drh.univ-amu.fr/public_content/emplois-etudiants
Toutes les informations sont données dans la fiche de poste. Chaque étudiant candidate sur un ou plusieurs postes qui l'intéressent, puis une commission se réunit pour classer les candidats. Avoir validé le volet apprentissage de la formation PAUCANA vous donne un avantage certain pour être lauréat. Le responsable du poste, avec qui nous vous conseillons d'interagir régulièrement, décidera du montant exact de la rémunération ou du bonus.

Bonus

Une fois lauréat d'un poste de tuteur et si vous choisissez d'avoir un bonus (à la place de la rémunération) vous devez en informer le responsable des tuteurs de la faculté des sciences : Cedric.Pardanaud@univ-amu.fr et le responsable de la formation PAUCANA Jean-Marc.Virey@univ-amu.fr. Un nouveau certificat de réussite de formation (volet apprentissage + volet application) vous sera alors délivré.

Informations complémentaires

- Teaser de la formation : https://amupod.univ-amu.fr/video/5379-ue-paucana/358c2c8d8403bdca78c9c6e90f41d4b67794441e8ca680814d05d41e65f0164a/
- Page des bonus : https://sciences.univ-amu.fr/fr/votre-scolarite/informations-pedagogiques/bonus
- Contact et responsable de la formation : Jean-Marc.Virey@univ-amu.fr

Équipe pédagogique PAUCANA : Sophie Chauvet – Biologie ; Julie Koenig Gambini – Neurosciences ; Virginia Oliveira – Sciences de l'éducation ; Jean-Marc Aimonetti – Neurosciences ; Jacques Baratti – Biochimie ; Renaud Hardré – Chimie ; Cédric Pardanaud – Physique ; Jean-Marc Virey – Physique

Avec l'assistance du Centre d'Innovation Pédagogique et d'Évaluation d'Aix-Marseille Université, et en particulier : Alice Carne ; Marine Chabrolin ; Thierry Ruissy